



elm.leblanc

NOTICE D'UTILISATION

mégalis iCONDENS égalis iCONDENS

Chaudière murale gaz à condensation



N GVA iC 30-35 | N GVS iC 35



Modèles et brevets déposés • Réf 6721852619 (2025/04) FR



Sommaire

1 Explication des symboles et mesures de sécurité. 2

1.1 Explications des symboles 2

1.2 Consignes générales de sécurité. 2

2 Informations sur le produit 3

2.1 Déclaration de conformité 3

3 Utilisation 4

3.1 Mise en marche / arrêt de l'appareil 4

3.2 Aperçu du tableau de commande 4

3.3 Utilisation du menu service 5

3.4 Réglages de températures 5

4 Désinfection thermique 5

5 Clé RF (accessoire) 5

6 Consignes pour économiser l'énergie..... 6

7 Défauts 6

7.1 Réinitialiser les défauts 6

8 Entretien 7

9 Produktdaten zum Energieverbrauch 7

10 Protection de l'environnement et recyclage 8

11 Déclaration de protection des données 9

12 Terminologie 9

1 Explication des symboles et mesures de sécurité

1.1 Explications des symboles

Avertissements

Les mots de signalement au début d'un avertissement caractérisent la nature et l'importance des conséquences éventuelles si les mesures nécessaires pour éviter le danger ne sont pas respectées.

Les mots de signalement suivants sont définis et peuvent être utilisés dans le présent document :

**DANGER**

DANGER signale le risque d'accidents corporels graves à mortels.

**AVERTISSEMENT**

AVERTISSEMENT signale le risque d'accidents corporels graves à mortels.

**PRUDENCE**

ATTENTION indique la possibilité de dommages corporels légers à moyennement graves.

AVIS

AVIS signale le risque de dommages matériels.

Informations importantes



Les informations importantes ne concernant pas de situations à risques pour l'homme ou le matériel sont signalées par le symbole d'info indiqué.

1.2 Consignes générales de sécurité

 Consignes pour le groupe cible

Cette notice d'utilisation s'adresse à l'exploitant de l'installation de chauffage.

Les consignes mentionnées dans toutes les notices doivent être respectées. Le non-respect peut entraîner des dommages matériels, des dommages corporels, voire la mort.

- ▶ Lire les notices d'installation (générateur de chaleur, régulateur de chaleur, etc.) avant l'utilisation et les conserver.
- ▶ Respecter les consignes de sécurité et d'avertissement.
- ▶ Ne faire fonctionner le générateur de chaleur que si l'habillage est monté et fermé.

 Comportement en cas d'odeur de gaz

Il existe un risque d'explosion en cas de fuite de gaz. En cas d'odeur de gaz, respecter les règles de comportement suivantes!

- ▶ Éviter la formation de flammes ou d'étincelles :
 - Ne pas fumer, ne pas utiliser de briquet ou d'allumettes.
 - Ne pas actionner d'interrupteur électrique, ne pas débrancher de connecteur.
 - Ne pas téléphoner ou actionner de sonnette.
- ▶ Fermer l'arrivée de gaz sur la vanne d'arrêt principale ou sur le compteur de gaz.
- ▶ Ouvrir portes et fenêtres.
- ▶ Avertir tous les habitants et quitter le bâtiment.
- ▶ Empêcher l'accès de tierces personnes au bâtiment.
- ▶ Appeler les pompiers, la police et le fournisseur de gaz depuis un poste situé à l'extérieur du bâtiment!

⚠ Danger de mort dû à l'intoxication par les produits de combustion

Danger de mort en cas de fuites de fumées.

► Ne pas modifier les pièces permettant l'évacuation des fumées.

En cas d'odeur de fumées, de conduits de fumées endommagés ou non étanches, respecter les règles de comportement suivantes.

- Arrêter le générateur de chaleur.
- Ouvrir les portes et les fenêtres.
- Avertir tous les habitants et quitter immédiatement le bâtiment.
- Empêcher l'accès de tierces personnes au bâtiment.
- Informer un installateur ou un service après-vente qualifié.
- Faire éliminer les défauts.

⚠ Danger de mort dû au monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz toxique produit, entre autres, par la combustion incomplète de combustibles fossiles, tels que le fioul, le gaz ou les combustibles solides.

Des risques surviennent si du monoxyde de carbone s'échappe de l'installation en raison d'un défaut ou d'une fuite et s'accumule à l'intérieur sans que l'on s'en aperçoive.

Le monoxyde de carbone est invisible, incolore et inodore.

Pour éviter les dangers causés par le monoxyde de carbone :

- Faire inspecter et entretenir régulièrement l'installation par une entreprise qualifiée.
- Utiliser des détecteurs de monoxyde de carbone qui avertissent à temps des fuites de monoxyde de carbone.
- En cas de suspicion de fuite de monoxyde de carbone :
 - Avertir tous les habitants et quitter immédiatement le bâtiment.
 - Informer une entreprise spécialisée qualifiée.
 - Faire éliminer les défauts.

⚠ Révision, nettoyage et maintenance

L'utilisateur est responsable de la sécurité de l'installation de chauffage et du respect de l'environnement.

Une révision, un nettoyage et une maintenance incorrects ou non effectués peuvent entraîner des dommages corporels voire un danger de mort ou des dommages matériels.

Nous recommandons de conclure un contrat de révision annuelle et de nettoyage et de maintenance personnalisé avec une entreprise qualifiée.

- Faire réaliser ces travaux exclusivement par une entreprise spécialisée qualifiée.
- Faire inspecter l'installation de chauffage au moins une fois par an par une entreprise qualifiée.
- Faire effectuer immédiatement les opérations nécessaires de nettoyage et de maintenance.
- Faire immédiatement éliminer tout défaut constaté sur l'installation de chauffage, indépendamment de la révision annuelle.

⚠ Transformation et réparations

Les modifications non conformes sur le générateur de chaleur ou sur les autres pièces de l'installation de chauffage peuvent entraîner des blessures et/ou des dommages matériels.

- Faire réaliser ces travaux exclusivement par une entreprise qualifiée.
- Ne jamais retirer l'habillage du générateur de chaleur.
- N'effectuer aucune modification sur le générateur de chaleur ou sur d'autres pièces de l'installation de chauffage.
- N'obturer en aucun cas les sorties des soupapes de sécurité. Installations de chauffage avec générateur de chaleur : pendant la mise en température, de l'eau risque de s'écouler par la soupape de sécurité du ballon d'eau chaude sanitaire.

⚠ Fonctionnement type cheminée

Le local d'installation doit être suffisamment aéré lorsque le générateur de chaleur récupère l'air de combustion du local.

- Ne pas obturer ni diminuer les orifices d'aération sur les portes, fenêtres et murs.
- S'assurer du respect des exigences d'aération en accord avec un spécialiste :
 - en cas de transformations de la construction (par ex. remplacement des portes et fenêtres)
 - en cas d'intégration ultérieure d'appareils avec évacuation de l'air vers l'extérieur (par ex. ventilateur d'évacuation d'air, ventilateurs de cuisine ou climatiseurs).

⚠ Air de combustion/air ambiant

L'air dans le local d'installation doit être exempt de substances inflammables ou chimiques agressives.

- Ne pas utiliser ou entreposer des matières facilement inflammables ou explosives (papier, essence, diluants, peintures, etc.) à proximité du générateur de chaleur.
- Ne pas utiliser ou stocker de substances activatrices de corrosion (solvants, colles, détergents chlorés, etc.) à proximité du générateur de chaleur.

⚠ Dommages matériels dus au gel

Si l'installation de chauffage se trouve dans une pièce non protégée contre le gel et est à l'arrêt, elle risque de geler en cas de grands froids. En mode été ou si le mode chauffage est verrouillé, seule la protection antigel de l'appareil est maintenue.

- Dans la mesure du possible, laisser l'installation en service en permanence et régler la température de départ au moins sur 30 °C,
- ou–
- Faire vidanger l'eau de chauffage et l'eau potable au point le plus bas de l'installation par un spécialiste.
- ou–
- Faire ajouter du produit antigel dans l'eau de chauffage et vidanger le circuit d'eau chaude sanitaire par un spécialiste.
- Faire vérifier tous les 2 ans si la protection antigel nécessaire est encore assurée par le produit antigel.

⚠ Sécurité des appareils électriques à usage domestique et utilisations similaires

Pour éviter les risques dus aux appareils électriques, les prescriptions suivantes s'appliquent conformément à la norme EN 60335-1 :

«Cet appareil peut être utilisé par des enfants à partir de 8 ans ainsi que par des personnes aux capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien ne doivent pas être exécutés par des enfants sans surveillance.»

«Si le raccordement au réseau électrique est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou une personne disposant d'une qualification similaire pour éviter tout danger.»

2 Informations sur le produit

2.1 Déclaration de conformité

La fabrication et le fonctionnement de ce produit répondent aux directives européennes et nationales en vigueur.

 Le marquage CE prouve la conformité du produit avec toutes les prescriptions européennes ou légales, qui prévoient la pose de ce marquage.

Le texte complet de la déclaration de conformité est disponible sur Internet : www.elmleblanc.fr.

3 Utilisation

Cette notice d'utilisation explique l'utilisation de la chaudière gaz à condensation. Selon la régulation de chauffage utilisée, la commande de certaines fonctions peut différer de cette description. Veuillez tenir compte de la notice d'utilisation de la régulation de chauffage utilisée.

3.1 Mise en marche / arrêt de l'appareil

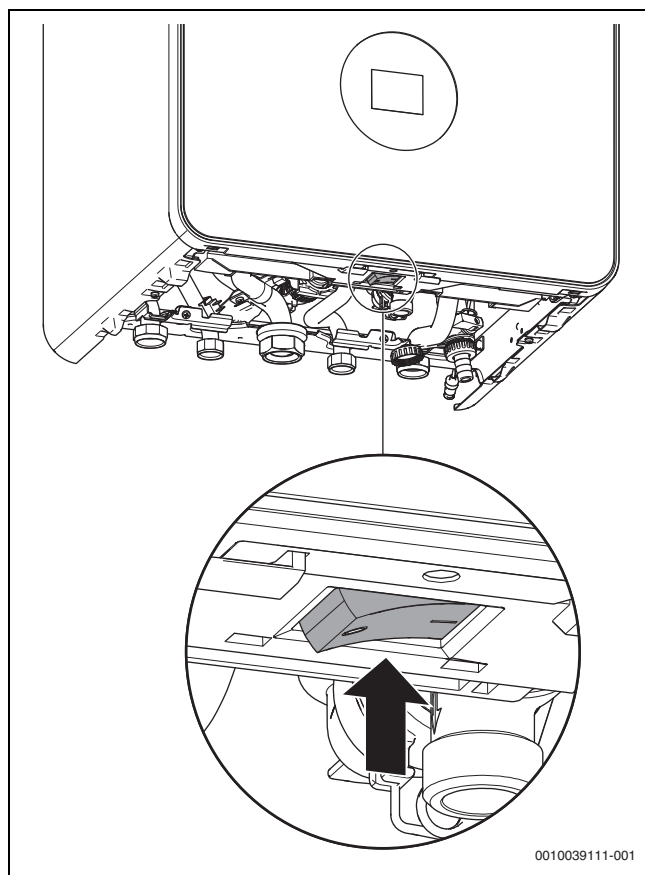


Fig. 1 Interrupteur Marche/Arrêt

Mise en marche

- Démarrer l'appareil sur l'interrupteur Marche / Arrêt.



Si l'écran affiche  en alternance avec la température de départ, l'appareil est maintenu à une puissance calorifique faible pendant 15 minutes en mode chauffage afin de remplir le siphon de condensats dans l'appareil.

Arrêt

AVIS

Dégâts sur l'installation dus au gel !

L'installation de chauffage risque de geler après une longue période (par ex. panne de secteur, coupure de l'alimentation électrique, alimentation défectueuse en combustible, panne de chaudière, etc.).

- S'assurer que l'installation de chauffage est en service en permanence (en particulier en cas de risque de gel).



Lorsque l'appareil est arrêté, la protection antiblocage ne fonctionne plus. La protection antiblocage permet d'éviter le blocage de la pompe de chauffage et de la vanne sélective à 3 voies après un arrêt prolongé.

- Arrêter l'appareil avec l'interrupteur Marche/Arrêt (→ fig. 1).

3.2 Aperçu du tableau de commande

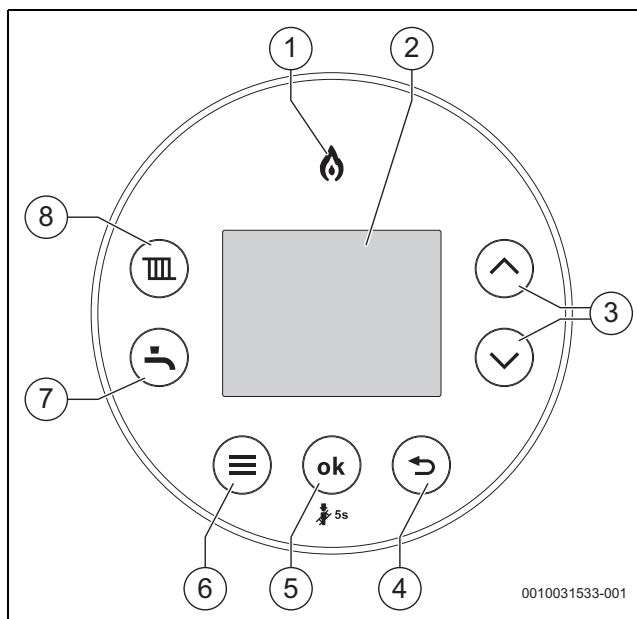


Fig. 2 Aperçu du tableau de commande

- [1] Indicateur du brûleur : s'allume si le brûleur fonctionne.
- [2] Ecran
- [3] Touches ▲ et ▼ : pour naviguer à travers les menus et augmenter/diminuer des valeurs de réglage.
- [4] Touche ↶ : retour
- [5] Touche **ok** :
 - valider/sauvegarder les réglages.
 - Touche ramonage : afin d'activer le mode ramoneur, presser la touche et la maintenir enfoncée pendant 5 secondes.
 - Basculer entre le mode de service Éco et le mode Préchauffage (confort).
- [6] Touche Menu
- [7] Touche Eau Chaude Sanitaire : écran d'accueil du mode ECS
- [8] Touche Chauffage : écran d'accueil du mode chauffage



La description des menus utilisateur peut être consultée dans la notice d'utilisation.

Le menu de service permet de régler et de contrôler de nombreuses fonctions de l'appareil. Il comprend :

- Info : affichage d'informations
- Réglages : réglages généraux et spécifiques à l'appareil
- Contrôle du fonctionnement : réglages pour contrôles du fonctionnement et démarrage des contrôles de fonctionnement
- Réinitialisation : rétablir les réglages par défaut, réinitialiser l'intervalle de maintenance
- Mode Démo : mode de service pour le contrôle et la présentation des fonctions. Pour quitter, éteindre l'appareil.

3.3 Utilisation du menu service

Ouverture du menu service

- Presser les touches  et  simultanément jusqu'à ce que le menu Service s'affiche.

Fermeture du menu service

- Appuyer sur la touche  ou la touche .
- ou-
- Appuyer sur la touche .

Naviguer dans le menu

- Afin de marquer un menu ou une option, appuyer sur la touche  ou la touche .
- Appuyer sur la touche **ok**.
Le menu ou l'option s'affiche.
- Pour basculer dans le niveau de menu supérieur, appuyer sur la touche .

Modifier les valeurs de réglage

- Sélectionner l'option avec la touche **ok**.
- Pour sélectionner la valeur souhaitée, appuyer sur la touche  ou .
- Appuyer sur la touche **ok**.
La nouvelle valeur est enregistrée.

Quitter l'option sans enregistrer les valeurs

- Appuyer sur la touche .
- La valeur n'est pas enregistrée.

3.4 Réglages de températures

Paramètres de fonctionnement détaillés



Fonctionnement de l'installation

- Consulter la notice d'utilisation pour en savoir plus sur le réglage de la température de départ CH, le point de consigne de la température ECS et les informations sur le menu des paramètres de fonctionnement.

Réglage de température - Vue d'ensemble

Réglage de la température de départ du chauffage central



Respecter la température de départ maximale admissible pour les planchers chauffants.

- Appuyer sur la touche .
- La température de départ maximale réglée apparaît.
- Appuyer sur la touche  ou  pour régler la température de départ maximale souhaitée.
- Le réglage est enregistré automatiquement après deux secondes.
Le symbole  s'affiche ensuite brièvement.

Réglage de la température d'eau chaude sanitaire

- Appuyer sur la touche .
- La température ECS réglée apparaît.
- Appuyer sur la touche  ou  pour régler la température d'eau chaude sanitaire souhaitée.
- Le réglage est enregistré automatiquement après deux secondes.
Le symbole  s'affiche ensuite brièvement.



AVERTISSEMENT

Risques d'ébullantage !

- La température de chauffage de cet appareil est réglée sur env. 65 °C à la livraison. Cette température devrait convenir à la plupart des installations qui répondent aux règles de construction actuelles en vigueur. Si la chaudière passe du mode eau de chauffage au mode ECS et qu'une température plus élevée que pour la production d'eau chaude sanitaire est réglée, la température ECS peut dépasser brièvement la température de consigne ECS. Si la température de chauffage est réglée au-dessus de 65 °C, un mitigeur thermostatique (TMV) doit être monté sur le point de prélèvement (par ex. avant le robinet d'eau chaude de la baignoire ou de la douche) afin de protéger les personnes exposées à des brûlures.

4 Désinfection thermique

Pour éviter toute contamination bactérienne de l'eau chaude sanitaire, par exemple par les légionnelles, nous recommandons d'effectuer une désinfection thermique après un arrêt prolongé.

Vous pouvez programmer un régulateur de chauffage avec commande ECS de telle sorte qu'une désinfection thermique ait lieu. Il est également possible de charger un spécialiste d'effectuer la désinfection thermique.



PRUDENCE

Risques d'accidents par brûlures !

Au cours de la désinfection thermique, le prélèvement d'eau chaude sanitaire peut entraîner des risques de brûlures graves.

- Utiliser la température d'ECS maximale réglable uniquement pour la désinfection thermique.
- Informer l'occupant de l'habitation des risques de brûlure.
- Prévoir la désinfection thermique en dehors des heures de service normales.
- Ne pas prélever d'eau chaude sanitaire sans l'avoir mitigée.

Une désinfection thermique conforme concerne le système ECS ainsi que les points de puisage.

- Régler la désinfection thermique dans le programme ECS de l'appareil de régulation de chauffage (→ notice d'utilisation du régulateur de chauffage).
- Fermer les points de puisage d'eau chaude sanitaire.
- Régler la pompe de bouclage éventuelle en mode continu.
- Dès que la température maximale est atteinte : prélever successivement de l'eau chaude sanitaire du point de puisage d'ECS le plus proche jusqu'au point le plus éloigné, jusqu'à ce que de l'eau chaude à au moins 70 °C ait coulé pendant 3 min.
- Réinitialiser les réglages d'origine.

5 Clé RF (accessoire)



La Clé RF offre des fonctions d'appareil supplémentaires (→ notice d'installation et d'utilisation de la Clé RF).

► Insérer la Clé RF.

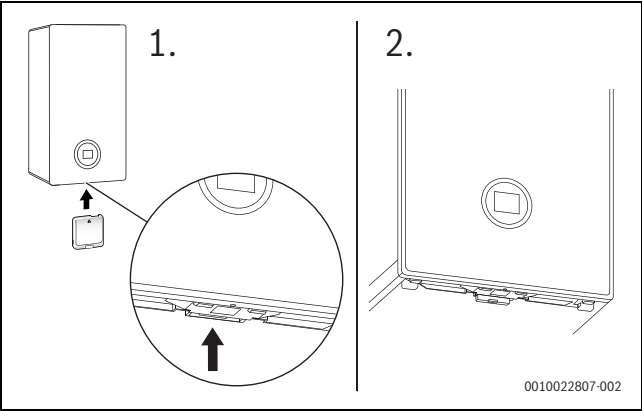


Fig. 3 Position de l'emplacement de la Clé RF

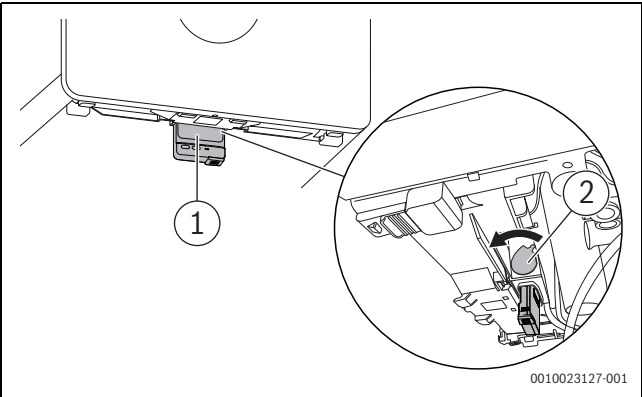


Fig. 4 Sécuriser la Clé RF

- Tirer la poignée vers l'avant [2].
La Clé RF est sécurisée.
La LED [1] clignote en vert.



En mode normal, la LED s'éteint pour économiser de l'énergie.

Autres informations sur l'état de la LED → notice d'installation et d'utilisation de la Clé RF.

6 Consignes pour économiser l'énergie

Chauffage de manière économique

L'appareil est conçu pour une faible consommation énergétique et une faible pollution, tout en offrant un grand confort. L'alimentation en combustible du brûleur est réglée en fonction des besoins de chaleur du logement. Si le besoin de chaleur diminue, l'appareil continue de fonctionner avec une flamme plus petite. Les spécialistes nomment ce principe régulation continue. Grâce à la régulation continue, les variations de températures sont réduites et la répartition de la chaleur dans les pièces est uniforme. Ainsi, il se peut que l'appareil fonctionne pendant une période prolongée, mais qu'il consomme tout de même moins de combustible qu'un appareil qui s'allume et s'éteint en permanence.

Régulation du chauffage

En Allemagne, le paragraphe 12 de la réglementation relative à l'économie d'énergie (EnEV) prescrit une régulation du chauffage avec un régulateur en fonction de la température ambiante ou un régulateur en fonction de la température extérieure et des robinets thermostatiques. De plus amples informations sont disponibles dans la notice d'installation et d'utilisation du régulateur de chauffage.

Robinets thermostatiques

Pour atteindre la température ambiante souhaitée, ouvrir entièrement les robinets thermostatiques. Augmenter la température ambiante souhaitée sur le régulateur si la température n'est pas atteinte après un certain temps.

Chauffage par le sol

Ne pas régler la température de départ à une valeur supérieure à celle maximale recommandée par le fabricant.

Aération

Tourner les robinets thermostatiques pendant la ventilation et temporairement ouvrir entièrement les fenêtres. Pour aérer ne pas laisser la fenêtre en position oscillo-battante. Autrement la pièce perd de manière permanente de la chaleur sans que l'air ambiant s'en trouve amélioré pour autant.

Eau chaude sanitaire

Sélectionner toujours la température ECS au minimum. Un réglage faible au niveau du thermostat permet des économies d'énergie importantes. De plus, des températures ECS élevées provoquent une calcification plus forte et altèrent ainsi le fonctionnement de l'appareil (par ex. temps de chauffage plus longs ou quantités d'écoulement plus faibles).

Pompe de bouclage

Régler une éventuelle pompe de bouclage pour l'eau chaude sanitaire via un programme horaire selon les besoins individuels (par ex. le matin, à midi, le soir).

7 Défauts

7.1 Réinitialiser les défauts

Le symbole  indique qu'un défaut est apparu. La cause du défaut s'affiche par un code (par ex. code défaut **228**).



Des tentatives répétées de réinitialisation d'un défaut peuvent entraîner un verrouillage de l'appareil pour des raisons de sécurité (code de défaut **2980**). Le verrouillage ne doit être annulé que par une entreprise spécialisée ou le service après-vente après la constatation et l'élimination de la cause du défaut sur place.

- Arrêter puis réenclencher l'appareil.

-ou-

- Réinitialiser le défaut sur l'appareil.

Dès que le défaut ne s'affiche plus, l'appareil fonctionne à nouveau.

Si le défaut s'affiche toujours :

- Pour préserver la sécurité de l'installation, contacter immédiatement une entreprise spécialisée ou le service après-vente.
- Indiquer le code de défaut et les caractéristiques de l'appareil.
- Convenir d'un rendez-vous sur place, constater immédiatement la cause du défaut et l'éliminer.

Données d'appareil

Désignation de l'appareil	
Numéro de série	
Date de la mise en service	
Installateur	

Tab. 1 Caractéristiques de l'appareil à transmettre en cas de défaut

8 Entretien

⚠ Révision, nettoyage et maintenance

L'utilisateur est responsable de la sécurité de l'installation de chauffage et du respect de l'environnement.

Une révision, un nettoyage et une maintenance incorrects ou non effectués peuvent entraîner des dommages corporels voire un danger de mort ou des dommages matériels.

Nous recommandons de conclure un contrat de révision annuelle et de nettoyage et de maintenance personnalisé avec une entreprise qualifiée.

- Faire réaliser ces travaux exclusivement par une entreprise spécialisée qualifiée.
- Faire inspecter l'installation de chauffage au moins une fois par an par une entreprise qualifiée.
- Faire effectuer immédiatement les opérations nécessaires de nettoyage et de maintenance.
- Faire immédiatement éliminer tout défaut constaté sur l'installation de chauffage, indépendamment de la révision annuelle.

Nettoyer l'habillage

Ne pas utiliser de produits de nettoyage corrosifs ou caustiques.

- Essuyer l'habillage avec un chiffon humide.

Contrôler la pression de service de l'installation de chauffage

La pression de service s'élève à 1 à 2 bars en fonctionnement normal.

Si une pression de service supérieure est nécessaire, votre spécialiste vous fournira la valeur requise.

- Appuyer sur la touche **ok**.
La pression de service s'affiche.

Message de défaut : pression de service trop faible

Si la pression de service dans l'installation de chauffage passe sous la pression minimale réglée, l'écran affiche le message **LoPr => LO.X bar**. La pression de service est trop faible.

- Remplir l'installation de chauffage.

Si la pression de service dans l'installation de chauffage descend en-dessous de 0,3 bar, l'écran affiche le message **LoPr** alternativement avec la pression de service. L'installation de chauffage est donc bloquée.

- Remplir l'installation de chauffage.

Rajout d'eau de chauffage

AVIS

Dommages matériels dus à des fluctuations de température !

L'appoint d'eau de chauffage froide peut provoquer des tensions thermiques et former des fissures.

- Ne remplir l'installation de chauffage qu'à froid. Température de départ maximale 40 °C.

La **pression maximale** de 3 bars, pour la température la plus élevée de l'eau de chauffage, ne doit pas être dépassée (la soupape de sécurité s'ouvre).

- Ouvrir le dispositif de remplissage et remplir l'installation de chauffage.

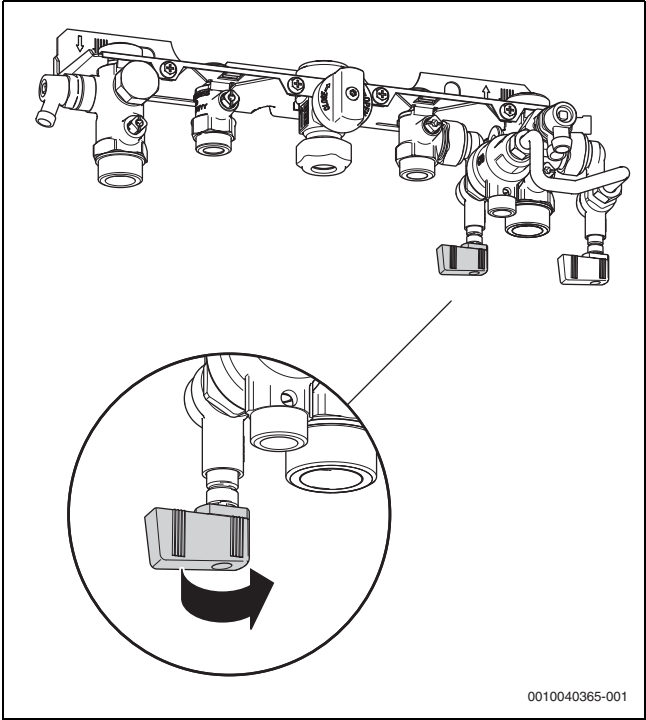


Fig. 5 Ouvrir le dispositif de remplissage

Purger les radiateurs

Si les radiateurs ne chauffent pas de manière identique :

- Purger les radiateurs.

Contrôler le fluide caloporteur de l'installation solaire et faire l'appoint

Seul un spécialiste est autorisé à faire l'appoint de fluide caloporteur.

- Faire contrôler la protection antigel du fluide caloporteur une fois par an.
- Faire contrôler tous les deux 2 ans la protection anti-corrosion (valeur du pH) du fluide caloporteur.

La pression maximale de 6 bars, pour la température la plus élevée de l'installation solaire, ne doit pas être dépassée (la soupape de sécurité s'ouvre).

9 Produktdaten zum Energieverbrauch

Die folgenden Produktdaten entsprechen den Anforderungen der EU-Verordnungen Nr. 811/2013 und Nr. 813/2013.

Produktdaten	Symbol	Einheit	7736902448	7736902449
Produkttyp	–	–	N GVA iC 30-35	N GVS iC 35
Angegebenes Lastprofil	–	–	XL	–
Energieeffizienzklasse	–	–	A	A
Warmwasserbereitungs-Energieeffizienzklasse	–	–	–	–
Nennwärmeleistung	P _{rated}	kW	30	34
Jährlicher Energieverbrauch (durchschnittliche Klimaverhältnisse)	Q _{HE}	kWh	–	–

Produktdaten	Symbol	Einheit	7736902448	7736902449
Jährlicher Energieverbrauch	Q _{HE}	GJ	60	61
Jahresstromverbrauch	AEC	kWh	31	–
Jährlicher Brennstoffverbrauch	AFC	GJ	18	–
Jahreszeitbedingte Raumheizungs-Energieeffizienz	η _s	%	94	94
Warmwasserbereitungs-Energieeffizienz	η _{wh}	%	86	–
Schallleistungspegel in Innenräumen	L _{WA}	dB	50	51
Angabe zur Fähigkeit des Betriebs außerhalb der Spitzenzeiten			nein	nein
Bei Zusammenbau, Installation oder Wartung (falls anwendbar) zu treffende Vorkehrungen			→ Installations- und Wartungsanleitung	→ Installations- und Wartungsanleitung
Brennwertkessel	–	–	ja	ja
Heizkessel	–	–	nein	nein
Kesseltyp B1	–	–	nein	nein
Raumheizgerät mit Kraft-Wärme-Kopplung	–	–	nein	nein
Kombigerät	–	–	ja	ja
Nutzbare Wärmeleistung				
Bei Nennwärmeleistung und Hochtemperaturbetrieb	P ₄	kW	29,6	33,6
Bei 30 % der Nennwärmeleistung und Niedertemperaturbetrieb	P ₁	kW	10	11,4
Wirkungsgrad				
Bei Nennwärmeleistung und Hochtemperaturbetrieb	η ₄	%	88	88
Bei 30 % der Nennwärmeleistung und Niedertemperaturbetrieb	η ₁	%	99,1	99,1
Hilfsstromverbrauch				
Bei Volllast	e _{lmax}	kW	0,039	0,052
Bei Teillast	e _{lmin}	kW	0,012	0,011
Im Bereitschaftszustand	P _{SB}	kW	0,002	0,003
Sonstige Angaben				
Wärmeverlust im Bereitschaftszustand	P _{stby}	kW	0,085	0,085
Energieverbrauch der Zündflamme	P _{ign}	kW	–	–
Stickoxidemission (nur für Gas oder Öl)	NO _x	mg/kWh	42	46
Zusätzliche Angaben für Kombiheizgeräte				
Täglicher Stromverbrauch (durchschnittliche Klimaverhältnisse)	Q _{elec}	kWh	0,14	–
Täglicher Brennstoffverbrauch	Q _{fuel}	kWh	22,551	–

Tab. 2 Produktdaten zum Energieverbrauch

Spezifische Vorkehrungen für die Installation und Wartung sowie für das Recycling und/oder die Entsorgung sind in den Installations- und Wartungs- sowie Bedienungsanleitungen beschrieben. Lesen und befolgen Sie die Installations- und Wartungs- sowie Bedienungsanleitungen.

10 Protection de l'environnement et recyclage

La protection de l'environnement est un principe de base du groupe Bosch.

Nous accordons une importance égale à la qualité de nos produits, à leur rentabilité et à la protection de l'environnement. Les lois et prescriptions concernant la protection de l'environnement sont strictement observées.

Pour la protection de l'environnement, nous utilisons, tout en respectant les aspects économiques, les meilleurs technologies et matériaux possibles.

Emballages

En matière d'emballages, nous participons aux systèmes de mise en valeur spécifiques à chaque pays, qui visent à garantir un recyclage optimal.

Tous les matériaux d'emballage utilisés respectent l'environnement et sont recyclables.

Appareils usagés

Les appareils usés contiennent des matériaux qui peuvent être réutilisés.

Les composants se détachent facilement. Les matières synthétiques

sont marquées. Ceci permet de trier les différents composants en vue de leur recyclage ou de leur élimination.

Déchet d'équipement électrique et électronique



Ce symbole signifie que le produit ne doit pas être éliminé avec les autres déchets, mais doit être acheminé vers des points de collecte de déchets pour le traitement, la collecte, le recyclage et l'élimination.

Le symbole s'applique aux pays concernés par les règlements sur les déchets électroniques, par ex. la « Directive européenne 2012/19/CE sur les appareils électriques et électroniques usagés ». Ces règlements définissent les conditions-cadres qui s'appliquent à la reprise et au recyclage des appareils électroniques usagés dans certains pays.

Comme les appareils électroniques peuvent contenir des substances dangereuses, ils doivent être recyclés de manière responsable pour réduire les éventuels dommages environnementaux et risques pour la santé humaine. De plus, le recyclage des déchets électroniques contribue à préserver les ressources naturelles.

Pour de plus amples informations sur l'élimination écologique des appareils électriques et électroniques usagés, veiller à contacter l'administration locale compétente, les entreprises chargées de l'élimination des déchets ou les revendeurs, auprès desquels le produit a été acheté.

Des informations complémentaires sont disponibles ici : www.bosch-homecomfortgroup.com/en/company/legal-topics/weee/

Piles

Les piles ne doivent pas être recyclées avec les ordures ménagères. Les piles usagées doivent être collectées dans les systèmes de collecte locale.

11 Déclaration de protection des données

Nous, **[FR] elm.leblanc S.A.S., 124-126 rue de Stalingrad, 93711 Drancy Cedex, France, [BE] Bosch Thermotechnology n.v./s.a., Zandvoortstraat 47, 2800 Mechelen, Belgique, [LU] Ferroknepper Buderus S.A., Z.I. Um Monkeler, 20, Op den Drieschen, B.P.201 L-4003 Esch-sur-Alzette,**

Luxembourg, traitons les informations relatives au produit et à son installation, l'enregistrement du produit et les données de l'historique du client pour assurer la fonctionnalité du produit (art. 6 (1) phrase 1 (b) du RGPD), pour remplir notre mission de surveillance et de sécurité du produit (art. 6 (1) phrase 1 (f) RGPD), pour protéger nos droits en matière de garantie et d'enregistrement de produit (art. 6 (1) phrase 1 (f) du RGPD), pour analyser la distribution de nos produits et pour fournir des informations et des offres personnalisées en rapport avec le produit (art. 6 (1) phrase 1 (f) du RGPD). Pour fournir des services tels que les services de vente et de marketing, la gestion des contrats, le traitement des paiements, la programmation, l'hébergement de données et les services d'assistance téléphonique, nous pouvons exploiter les données et les transférer à des prestataires de service externes et/ou à des entreprises affiliées à Bosch. Dans certains cas, mais uniquement si une protection des données appropriée est assurée, les données à caractère personnel peuvent être transférées à des destinataires en dehors de l'Espace économique européen. De plus amples informations sont disponibles sur demande. Vous pouvez contacter notre responsable de la protection des données à l'adresse suivante : Data Protection Officer, Information Security and Privacy (C/ISP), Robert Bosch GmbH, Postfach 30 02 20, 70442 Stuttgart, ALLEMAGNE.

Vous avez le droit de vous opposer à tout moment au traitement de vos données à caractère personnel conformément à l'art. 6 (1) phrase 1 (f) du RGPD pour des motifs qui vous sont propres ou dans le cas où vos données personnelles sont utilisées à des fins de marketing direct. Pour exercer votre droit, contactez-nous via l'adresse **[FR] privacy.ttfr@bosch.com, [BE] privacy.ttbe@bosch.com, [LU] DPO@bosch.com**. Pour de plus amples informations, veuillez scanner le QR code.

Retour chauffage

Le retour chauffage est le tube dans lequel retourne l'eau de chauffage en provenance des surfaces de chauffe et en direction de la chaudière, avec une température plus faible.

Départ chauffage

Le départ chauffage est le tube dans lequel circule l'eau de chauffage depuis la chaudière en direction des surfaces de chauffe, avec une température plus élevée.

Eau de chauffage

L'eau de chauffage est l'eau utilisée pour remplir l'installation de chauffage.

Vanne thermostatique

La vanne thermostatique est un régulateur mécanique de température garantissant, via une vanne et en fonction de la température ambiante, un débit plus faible ou plus élevé de l'eau de chauffage permettant de maintenir la température à une valeur constante.

Siphon

Le siphon est un coupe-odeur permettant d'évacuer l'eau provenant d'une soupape de sécurité.

Température départ

Température de l'eau de chauffage réchauffée qui circule depuis le générateur de chaleur en direction des surfaces de chauffe.

12 Terminologie**Appareil à condensation**

La chaudière à condensation utilise non seulement la chaleur produite lors de la combustion, en tant que température mesurable des fumées, mais également la chaleur supplémentaire provenant de la vapeur d'eau. C'est pourquoi, une chaudière à condensation a un rendement particulièrement élevé.

Production instantanée

L'eau se réchauffe en circulant dans l'appareil. La capacité de puisage maximale est disponible rapidement sans délai d'attente ni interruption nécessaire au réchauffement.

Pression de service

La pression de service est la pression de l'installation de chauffage.

Régulation de chauffage

Elle assure la régulation automatique de la température de départ en fonction de la température extérieure (pour les régulations en fonction de la température extérieure) ou de la température ambiante en liaison avec un programme horaire.





Informations Consommateurs

**❶ Votre nouvelle chaudière est accompagnée
des documents suivants :**

- la notice d'utilisation,
- les conditions de garantie et la carte de validation de la garantie à retourner, dûment remplie par vos soins, à elm.leblanc.

❷ Votre appareil vous donnera encore plus de satisfaction et conservera son meilleur rendement si vous le faites entretenir régulièrement. Aussi, nous vous recommandons vivement de souscrire un **contrat d'entretien.**

❸ Pour connaître les adresses de notre réseau après-vente, contactez-nous au numéro ci-dessous. Nous vous indiquerons les coordonnées des services après-vente agréés les plus proches de votre domicile.



elm.leblanc

L'innovation au cœur de votre bien-être

elm.leblanc - siège social et usine :

124-126 rue de Stalingrad - F-93711 Drancy CEDEX

0 820 00 6000 Service 0,12 € / min
+ prix appel

Une équipe de spécialistes à votre service :
7 jours sur 7 et 24 h sur 24 h



Suivez-nous sur



www.elmleblanc.fr